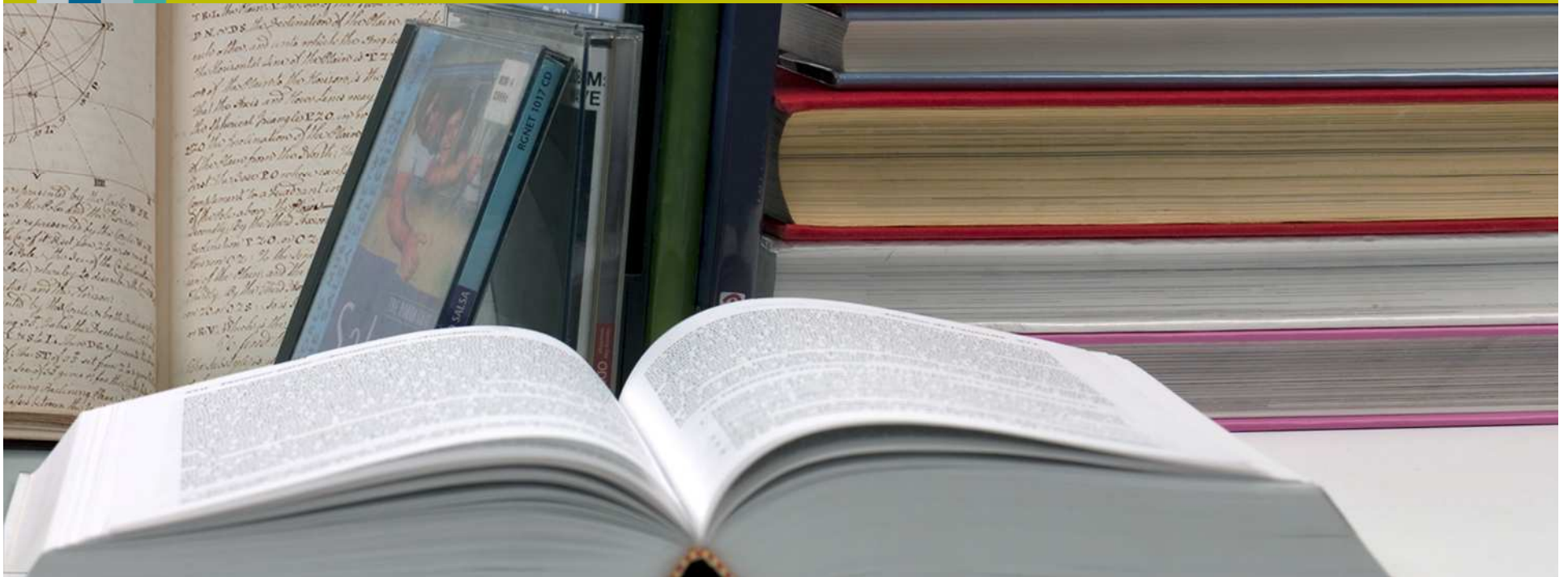


CENTRES D'ARCHIVES

Québec



Préparation des versements : bordereaux, restrictions et documents numériques

Martin Lavoie

Archiviste et coordonnateur des archives gouvernementales
Centre d'archives de Québec



Plan de présentation

- Versement
- Restrictions
- Documents numériques

Versement

- Rappels
 - Exigences légales du versement
 - Loi sur les Archives
 - Règlement sur le calendrier de conservation
 - Rôle des ministères et organismes
 - Rôle de BAnQ

Versement

- Accessible sur l'extranet et le portail de BAnQ à l'adresse suivante :

http://www.banq.qc.ca/services/archivistique_ged/public/index.html

Restrictions

- L'accès
 - Évolution des mœurs en matière d'accès aux archives historiques; deux caractéristiques importantes.
 - Une société qui connaît mieux ses droits.
 - Instantanéité de l'information.

Restrictions

- Faciliter la gestion des restrictions au moment du versement (Ministères et Organismes MO)
 - S'il y a lieu, le MO précise clairement sur les bordereaux de versement les restrictions désirées ainsi que les articles de lois visés.
 - Le MO précise le ou les dossiers visés par la restriction.
 - Les délais d'accès doivent correspondre à ceux cités dans les lois et règlements.

Restrictions

- Faciliter la gestion des restrictions au moment du traitement (BAnQ).
 - Analyse des versements et du contenu de chaque boîte par un archiviste et une équipe de techniciens.
 - Application, s'il y a lieu, des restrictions obligatoires en vertu des lois et règlements en vigueur.
 - Application, s'il y a lieu, des restrictions facultatives demandées par un MO.
 - Mise à jour de notre banque de données PISTARD par la description des dossiers versés.

Restrictions

Restriction	Source	Durée
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents contenant des renseignements personnels non relatifs à la santé ne sont pas accessibles pendant 100 ans à compter de la date de leur création, à moins que l'utilisateur ne présente un consentement écrit de la personne concernée ou ne démontre que celle-ci est décédée depuis 30 ans ou plus. 	<p><i>Loi sur les archives</i>, L.R.Q., c. A-21.1, a. 19, premier alinéa</p> <p><i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>, L.R.Q., c. A-2.1, aa. 53 et 57</p>	100 ans à compter de la date de création des documents.
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents contenant des renseignements industriels, financiers, commerciaux, scientifiques, techniques ou syndicaux fournis par un tiers sont fermés à la consultation pendant 100 ans à compter de la date de leur création. 	<p><i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>, L.R.Q., c. A-2.1, aa. 23-24</p> <p><i>Loi sur les archives</i>, L.R.Q., c. A-21.1, a. 19, premier alinéa</p>	100 ans à compter de la date de création des documents.

Documents numériques

- Trois prémisses à propos du versement de documents numériques à BAnQ.
 - Un projet pilote est en cours de réalisation.
 - La méthode se développe au fil de l'expérience acquise.
 - Les premiers projets seront développés à la pièce en collaboration étroite avec les ministères et organismes volontaires.

Documents numériques

■ Projet pilote

- Versement des documents de la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges (Bastarache).
 - Des documents papier et numériques.
 - Des formats variés.
 - Importante quantité de documents bureautiques, mais faible poids (6go).

Documents numériques

- Préparation du versement (MO)
 - Utilisation d'un bordereau de versement légèrement modifié.
 - Référencer aux délais du calendrier de conservation.
 - Organisation de l'information.
 - Liste des dossiers.
 - Transfert à BAnQ.
 - Soumission des bordereaux.
 - Entente sur la méthode de transfert.
 - **Attente avant la destruction finale des documents sources.**

Documents numériques

- Importance des contacts entre les intervenants
 - OBJECTIF: Comprendre les contextes dans lesquels la gestion des documents numériques s'opère dans les MO.
 - Au moment de la préparation d'un versement numérique, les échanges entre MO et archivistes responsables à BAnQ doivent être constants.
 - Chaque versement sera évalué à la pièce en fonction des besoins du MO verseur.

Documents numériques

- Réception du versement (BAnQ)
 - Vérification de l'intégrité du versement.
 - Utilisation de JHOVE (Harvard Object Validation Environment) pour la validation de l'intégrité des fichiers.
 - Accord de destruction final des fichiers sources au MO.
 - Extraction de métadonnées.
 - Traitement des documents par les archivistes et l'équipe de soutien dans un espace sécurisé interne.
 - Conversion des documents numériques traités dans un format de conservation.

Documents numériques

- La réflexion se poursuit entre autres sur...
 - La façon d'utiliser les métadonnées recueillies.
 - La façon de donner accès en salle de recherche à ces fichiers numériques tout en respectant les restrictions en vigueur s'il y a lieu.
 - La façon de présenter le contenu des versements numériques dans notre banque de données PISTARD.

Conclusion



Le message à retenir :

Lors de la préparation de vos versements, qu'ils soient numériques, papiers ou hybrides, contactez-nous, nous sommes là pour vous accompagner dans ce travail!



Merci!

On se revoit en atelier pour
échanger sur ces sujets

Région de Montréal : 514 873-1100
Sans frais, d'ailleurs au Québec : 1 800 363-9028

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

CENTRE DE CONSERVATION

2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

CENTRES D'ARCHIVES

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

27, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4

- **Point de service de Gaspé**
80, boulevard de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9

Côte-Nord

700, boulevard Laure, bureau 190
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1

Estrie

225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

Mauricie et Centre-du-Québec

225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7

Montréal

535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3

Outaouais

855, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8H9

Québec

Pavillon Louis-Jacques-Casault
Campus de l'Université Laval
1055, avenue du Séminaire
Québec (Québec) G1V 4N1

Saguenay—Lac-Saint-Jean

930, rue Jacques-Cartier Est, bureau C-103
Saguenay (Québec) G7H 7K9